



Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat chargé
des Transports, de la Mer et de la Pêche

Paris, le mercredi 24 février 2016

Discours d'Alain Vidalies Réunion avec les représentants des Grands Ports maritimes et des Ports Autonomes fluviaux

Mardi 23 février 2016

Mesdames et messieurs les présidentes et présidents,

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs,

Mesdames et messieurs,

Je suis heureux que nous puissions faire ce tour d'horizon des principaux enjeux des places portuaires que vous représentez et qui sont les plus importantes que compte notre pays, à la fois en métropole et en outre-mer.

Le Gouvernement a mis en place une stratégie globale de développement de l'attractivité et de la compétitivité de nos ports, maillons essentiels de notre chaîne de transport, pour permettre de transformer l'essai de la réforme portuaire et donner à la France, en métropole et dans les outre-mer, une place de premier rang dans le commerce international.

La croissance bleue, que d'aucuns appellent de leurs vœux, est à l'évidence un formidable vivier de création de valeur, d'emplois et d'attractivité. Reste à lui donner corps et à rendre tangibles et concrètes ces orientations, en accompagnant ce potentiel tout en veillant à ne pas affaiblir notre modèle social.

A cet effet, les projets stratégiques ont été adoptés dans chaque grand port maritime permettant de fixer le cap pour plusieurs années au plus près des enjeux propres de chaque territoire. Vous avez été à la manœuvre et je veux saluer ici votre engagement dans ce travail de qualité pour négocier et commencer à mettre en œuvre ces projets qui fixent un cap pour 5 ans.

Parallèlement, un effort financier sans précédent a été mis en place par le Gouvernement

pour accompagner ces différentes initiatives. Ainsi, au titre des contrats de plan Etat-Région (CPER et CPIER) 2015-2020, les ports représentent un total d'opérations contractualisées de 1 600 M€ dont 360 M€ de part Etat.

En outre, au plan européen, la France a déposé et défendu 23 projets portuaires et fluviaux dans le cadre du Mécanisme pour l'interconnexion de l'Europe, avec là aussi des résultats très encourageants : pas moins de 53 M€ de subventions ont été accordées à la France au titre de la modernisation de ses grands ports auxquels s'ajoutent les 82 M€ fléchés sur le projet port-Calais 2015.

Dans ce contexte, le Conseil Interministériel de la Mer (CIMer) tenu à l'automne sous la présidence du Premier ministre, a été l'occasion de donner une nouvelle impulsion avec des propositions concrètes et attendues par les acteurs : que ce soit l'allègement des coûts pour les opérateurs fluviaux, l'interopérabilité des systèmes informatisés de traitement des marchandises, l'extension de l'auto-liquidation de la TVA ainsi que la définition de modalités de taxation foncière tenant compte de l'affectation des parcelles à un service public et l'organisation d'une fiscalisation progressive des biens transférés par l'Etat. Il y va de l'équilibre économique des grands ports et des acteurs qui y travaillent.

Les ports d'outre-mer, moteurs de leurs économies régionales, sont dans le mouvement, avec des travaux de modernisation qui viennent de s'achever à la Réunion ou qui sont en cours aux Antilles, afin de s'adapter à l'évolution des grandes routes maritimes. La stratégie nationale portuaire en outre-mer, annoncée par le Premier ministre lors de ce CIMER, porte d'ailleurs l'ambition de valoriser ce potentiel dans le respect de l'environnement marin, particulièrement riche en outre-mer.

Enfin, le Premier ministre a souhaité que soient mises en place des missions parlementaires concernant le développement des axes situés dans l'hinterland des principales places portuaires.

Ces missions viennent d'être lancées pour les ports de Dunkerque, Le Havre et Marseille. Il s'agit de porter des propositions dans les 6 prochains mois permettant d'assurer la croissance de nos ports en levant les freins actuels à leur développement, dans une logique de complémentarité par axe. Une démarche similaire va par ailleurs être lancée très vite, je vous le confirme, pour les grands ports de la façade Atlantique.

A l'évidence, votre travail au quotidien s'inscrit dans un environnement pour lequel il importe de veiller à la stabilité nécessaire afin que les acteurs aient une visibilité suffisante à moyen terme, tout en assurant les adaptations et les modernisations nécessaires.

A ce titre, certains travaux législatifs ont été conduits récemment en faveur de l'économie portuaire :

- **Ceux de la proposition de loi visant à moderniser le régime d'emploi des dockers et contribuer ainsi à améliorer la fiabilité et la compétitivité de nos ports.** Je veux rendre hommage ici au travail de concertation mené par Martine BONNY qui a permis de trouver les compromis nécessaires ;
- plus récemment, **il convient de signaler les travaux en cours au titre de la proposition de loi sur l'économie bleue portée par Arnaud LEROY.** Celle-ci prévoit, en l'état actuel, plusieurs dispositions visant à prévoir quelques aménagements dans la gouvernance des GPM, notamment la création d'un comité des investisseurs. Je veillerai à ce que les parlementaires ne bouleversent pas l'économie générale de la réforme de 2008.

Tous ces éléments contribuent ou vont contribuer à améliorer l'attractivité de nos places portuaires.

En parallèle de ce travail législatif, **de nombreux éléments sont en cours de discussion intéressant directement l'économie de nos ports :**

- **Des réflexions sur le modèle économique, tout d'abord, qu'il importe de faire évoluer dans un contexte marqué par une diminution structurelle des trafics d'hydrocarbures, et un contexte budgétaire contraint.** A cet égard, j'ai demandé aux services du ministère d'identifier un certain nombre de chantiers prioritaires (fiscalité, compétitivité du passage portuaire, valorisation du domaine...). Tout cela doit naturellement se faire dans le cadre d'une démarche itérative, associant étroitement mes services et vos établissements. **Il s'agit de faire émerger des solutions adaptées aux problèmes identifiés tout en veillant à consolider ce qui a fait nos succès, les bons chiffres de Marseille qui m'ont été communiqués récemment sont notamment là pour en témoigner ;**
- **Très connecté à cette question du modèle économique figure celle de la fiscalité et plus largement de la fluidité du passage portuaire.** De nombreux chantiers sont en cours à ce titre : taxe foncière, impôt sur les sociétés, autoliquidation de la TVA, harmonisation des Cargo Community System (CCS) sur lesquels des avancées notables ont d'ores et déjà été obtenues au cours de ces derniers mois. Le traitement de ces sujets techniques implique de réformer notre organisation, ce qui n'est jamais simple. Soyez certains de mon engagement pour faire avancer tous ces sujets à vos côtés dans un sens favorable à notre économie portuaire, je suis parfaitement conscient des enjeux ;
- **Je sais également qu'il importe de progresser encore dans la modernisation de nos procédures, notamment en matière de droit de l'environnement, afin de conforter nos ports dans leurs rôles d'aménageurs et de sécuriser les recettes issues de la domanialité, garantes de votre équilibre économique de long terme.** A cet égard, j'invite les ports volontaires à préparer, en lien étroit avec les services centraux et les DREAL, des expérimentations bien cadrées sur ces sujets ;
- **Par ailleurs, je n'ignore pas la nécessité pour nos places portuaires de s'inscrire résolument dans la transition énergétique.** Les ports français ne cessent de prouver leur engagement sur ce point. Je salue l'installation de panneaux solaires sur de nombreux hangars à La Rochelle et Bordeaux notamment, et les démarches d'économie d'énergies. J'appelle de mes vœux un label « port à énergie positive ». Certains projets nécessitent cependant de lourds investissements, dont la rentabilité n'est pas immédiate. Dans ce cadre, **j'ai appuyé la demande d'aide financière de 6,4M€ formulée par le Grand Port Maritime de Dunkerque, en soutien au projet de construction d'une station d'avitaillement en GNL au détail, ainsi que l'appel à projet « ports à énergie positive » qui devrait être financé par le fond pour la transition énergétique pour un montant de 20M€.** Il vise à promouvoir les projets portuaires en faveur de la transition énergétique, notamment les projets d'électricité à quai ou de déploiement du GNL ;
- **Je mesure, enfin, comme ministre chargé des transports, que l'avenir de nos ports passe nécessairement par une chaîne logistique performante permettant d'assurer la massification des flux.** Cela suppose un fret fluvial de qualité. L'engagement des ports autonomes de Paris et de Strasbourg, ainsi que de VNF dans cet objectif, est incontestable. La partie développement du projet de relance que j'ai annoncée récemment vise d'ailleurs à accélérer les efforts financiers en ce sens. **Dans le sillage du Canal Seine-Nord Europe, la modernisation et donc la fiabilité de certaines infrastructures clés (barrages, écluses...), sur les axes principaux ouverts au grand gabarit (Seine, Rhône...), constituent en effet des enjeux essentiels pour le**

développement d'une offre logistique de qualité, structurée autour des travaux de la conférence fret fluvial. Parallèlement, je souhaite que l'expérimentation très positive menée à Dunkerque pour supprimer le surcoût de manutention des conteneurs à charge des opérateurs fluviaux soit pérennisée et que soient trouvées, autant que possible par voie contractuelle, des mesures équivalentes sur tous les grands ports. Je n'exclue toutefois pas une mesure législative ou réglementaire sur ce sujet si cela s'avérait nécessaire.

- **Cette offre logistique implique aussi de moderniser le fret ferroviaire.** La conférence ministérielle sur ce sujet, que je réunis périodiquement depuis septembre 2013, met un œuvre un programme d'actions concrètes capables d'engager le fret ferroviaire dans une nouvelle dynamique. Vous participez pleinement à ces initiatives au travers des actions que vous conduisez localement. Je veux ici saluer le succès de l'OFP Atlantique et les schémas particulièrement innovants qui se développent en matière de gestion des lignes capillaires fret. De façon globale, nous sommes face à de vrais enjeux de compétitivité du fret ferroviaire. **Si la baisse très forte enregistrée de plus de 35 % en tkms en 2014 depuis 2000, semble faire place à une stabilisation, cette situation reste insatisfaisante, en particulier pour le développement des trafics de conteneurs des grands ports maritimes.**

Ces enjeux, que je viens d'évoquer, se retrouvent dans la négociation en cours concernant le terminal multimodal du Havre pour lequel je souhaite qu'un modèle économique pérenne puisse être trouvé. Un plan est en cours de discussion sous la médiation active du préfet Philizot et de l'équipe de direction du grand port, dont je salue l'engagement afin de permettre une continuité d'exploitation. Un échec de la mise en place de cet outil est en effet difficilement envisageable. Outre les pertes financières auquel il exposerait les partenaires publics et privés de l'opération, un tel échec aurait des conséquences extrêmement graves sur l'image et l'attractivité de la place portuaire havraise et plus largement sur nos ports dans leur ensemble, très engagés dans une compétition avec les autres places européennes.

Je sais que vos places portuaires sont aux avant-postes de la compétition mondiale en matière de transports. Dans ce contexte, je mesure les efforts accomplis au quotidien par vous-même et vos équipes pour renforcer l'attractivité de nos ports dans un environnement global compliqué compte tenu de la baisse de certains trafics de conteneurs, notamment d'Asie, et des difficultés du secteur pétrolier. Soyez en tous cas assurés de mon soutien sans faille pour que nous fassions progresser ensemble notre économie portuaire.

Je veux que cette réunion, dans un format resserré, soit l'occasion d'évoquer plus précisément un certain nombre d'enjeux qui sont les vôtres. Je vous cède donc la parole pour ce tour de table d'un peu plus d'une heure qui pourra appeler, le cas échéant, quelques précisions ou réponses de ma part, au fil de vos interventions.